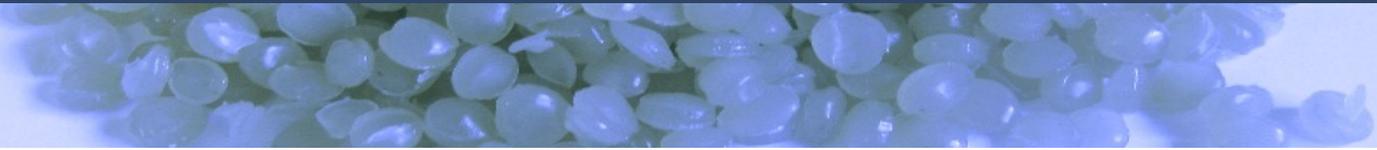


# Lettre d'information

Association Française des Fabricants de Films et Sacs Plastiques



## L'économie circulaire: Une opportunité pour notre industrie !

Aujourd'hui, consommateurs, metteurs sur le marché et industriels prennent conscience de la nécessité de réinventer notre mode de consommation. Là où auparavant un produit devenait obsolète dès l'acte de consommation réalisé, nous parlons dorénavant de réutilisation, réemploi et recyclage. Ce changement des mentalités ouvre la voie des possibles à la mise en place d'un modèle économique circulaire basé sur la durabilité des produits et une gestion de nos ressources plus vertueuse.

Les déchets d'hier sont devenus des ressources précieuses qu'il serait pour le grand public aujourd'hui inconcevable de ne pas valoriser. Ce nouveau paradigme permet de réduire l'impact environnemental de notre industrie. L'utilisation de polyéthylène basse densité (PEBD) recyclé permet par exemple de diviser par 9 les émissions de CO<sup>2</sup> et par 8 l'utilisation d'énergie non renouvelable pour sa production.

Au delà de ce modèle plus vertueux qu'il est aujourd'hui vital de promouvoir, l'économie circulaire est une chance pour notre industrie nationale et les emplois qu'elle représente. La production de biens et le transfert de déchets à l'autre bout du monde font place à des boucles courtes qui créent de la valeur localement. C'est une source d'emplois non délocalisables présents dans tous nos territoires.

Enfin, la mise en place et la promotion par les pouvoirs publics d'une stratégie basée sur l'économie circulaire peut être une formidable source d'innovation pour notre industrie. Le développement de technologies performantes sur le plan écologique est un véritable atout dans un contexte de prise de conscience de l'urgence environnementale au niveau mondial. Autant de raisons pour lesquelles l'A3FSP s'investit fortement dans le cadre du projet de loi économie circulaire.

## Ateliers matières plastiques recyclées

### 16 dates mises en place par la Fédération de la plasturgie

Du 29 janvier au 12 septembre 2019, la Fédération de la Plasturgie et des Composites organise des ateliers matières plastiques recyclées dans toute la France.

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux plasturgistes d'échanger et d'avoir un retour d'expérience de fabricants ayant déjà fait le choix de travailler avec des matières recyclées. Ils pourront également évoquer avec des régénérateurs les différents types de matières disponibles mais aussi leur approvisionnement.

Les ateliers, animés par le Centre Technique Industriel (ICI), se décomposent en 2 parties: une présentation avec des témoignages puis un atelier interactif animé.

The screenshot shows the website for the 'Ateliers Matières Plastiques Recyclées' (AMPR). The header includes the logo of the 'Fédération de la Plasturgie et des Composites' and navigation links: Accueil, La Plasturgie, La Fédération, Initiatives, Actualités, Agenda. The main content area features a banner with the title 'Ateliers Matières Plastiques Recyclées' and the subtitle '16 dates pour maîtriser les enjeux de l'économie circulaire #ateliersMPR'. Below the banner, there are three columns of text: 'Pourquoi participer?', 'Des questions essentielles', and 'Un événement court et interactif'. At the bottom, there is a calendar-style section with four colored boxes representing dates: 29 JANVIER 2019 (blue), 5 FEVRIER 2019 (orange), 6 FEVRIER 2019 (green), and 26 FEVRIER 2019 (red). A search bar and a 'Choix de l'atelier' dropdown are also visible.

Ces ateliers sont réservés aux industriels. Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire (inscription obligatoire), il suffit de consulter le site de la Fédération de la Plasturgie :

 [www.laplasturgie.fr/ateliers-mpr](http://www.laplasturgie.fr/ateliers-mpr)

- Arras, le 26 février de 14h à 17h
- Roissy, le 27 février de 9h30 à 12h30
- Lyon, le 8 mars de 9h30 à 12h30
- Strasbourg, le 12 mars de 9h à 12h30
- Oyonnax, le 28 mars de 9h à 12h
- Aix en Provence, le 3 avril de 14h à 17h
- Montpellier, le 4 avril de 9h à 12h
- Dijon, le 12 juin de 9h à 12h
- Besançon, le 13 juin de 9h à 12h
- Orléans, le 20 juin de 9h à 12h
- Clermont - Ferrand, le 2 juillet de 9h à 12h

# Comprendre l'industrie du plastique: petit lexique de la plasturgie

## → Extrusion

L'extrusion consiste à pousser des granulés de polyéthylène fondus dans un cylindre où tourne une vis sans fin. Des films sont ensuite obtenus soit en faisant couler la matière sur un cylindre refroidi (extrusion à plat) ou en insufflant de l'air dans la matière fondue, l'extrusion soufflage (photo ci-contre). On obtient alors un fourreau permettant la réalisation de sacs, de housses, etc.



## → PEHD



Le Polyéthylène Haute Densité (PEHD), est plus solide, rigide que le Polyéthylène Basse Densité (PEBD). Il est en revanche moins souple et moins étirable.

De par sa résistance il permet la réalisation de films fins et légers. Le PEHD était le matériau traditionnellement utilisé pour la réalisation de sacs fins à usage unique aujourd'hui interdits. Ses caractéristiques sont souvent utiles pour la réalisation de sacs à déchets de petite taille.

## Former les jeunes générations au tri



Ecoconception des produits, utilisation de matière recyclée, mise en place de procédés respectueux de l'environnement, autant d'éléments qui, bien que positifs, seraient insuffisants sans l'information des consommateurs.

Parce qu'ils sont les futurs consommateurs et acteurs de l'industrie, il est primordial de former les jeunes générations au tri et aux bonnes pratiques environnementales. Pour cette raison des visites d'usines et des ateliers d'initiation au tri des plastiques sont régulièrement organisés par nos membres.

La démarche peut parfois aller au delà avec l'instauration de partenariats pour la collecte et le recyclage de déchets comme par exemple avec le collège Sainte Ide de Lens où les élèves organisent la collecte de déchets recyclables.

## CITEO encourage l'utilisation de MPR



Afin de promouvoir l'intégration de matières premières recyclées (MPR), CITEO a mis en place un nouveau bonus pour les emballages en Polyéthylène (PE) intégrant au moins 50% de matière recyclée.

**Un bonus de 50% s'applique désormais** sur la contribution au poids du matériau plastique des unités en polyéthylène si elles contiennent ce taux minimal de MPR.

Une bonne nouvelle pour le développement des MPR !

[Télécharger le guide CITEO 2019](#)

## L'A3FSP

L'Association Française des Fabricants de Films et Sacs Plastiques (A3FSP) se positionne, depuis de nombreuses années, comme le fer de lance de l'industrie des sacs et films plastiques en France. Partenaire qualifié, responsable et reconnu des pouvoirs publics, l'association contribue à promouvoir une industrie plus respectueuse de l'environnement tout en défendant l'emploi et l'activité de ses membres.

Prônant une économie circulaire et l'intégration maximale de matière première recyclée, nous sommes régulièrement consultés par les pouvoirs publics et associés aux différentes réflexions préfigurant le modèle industriel de demain.

Suivre l'A3FSP



Tweeter



LinkedIn

[www.a3fsp.com](http://www.a3fsp.com)

Contacteur l'A3FSP



Par mail: [contact@a3fsp.com](mailto:contact@a3fsp.com)

Par courrier: A3FSP - Groupe AFD, 36 Rue des Grands Champs, 75020 Paris